

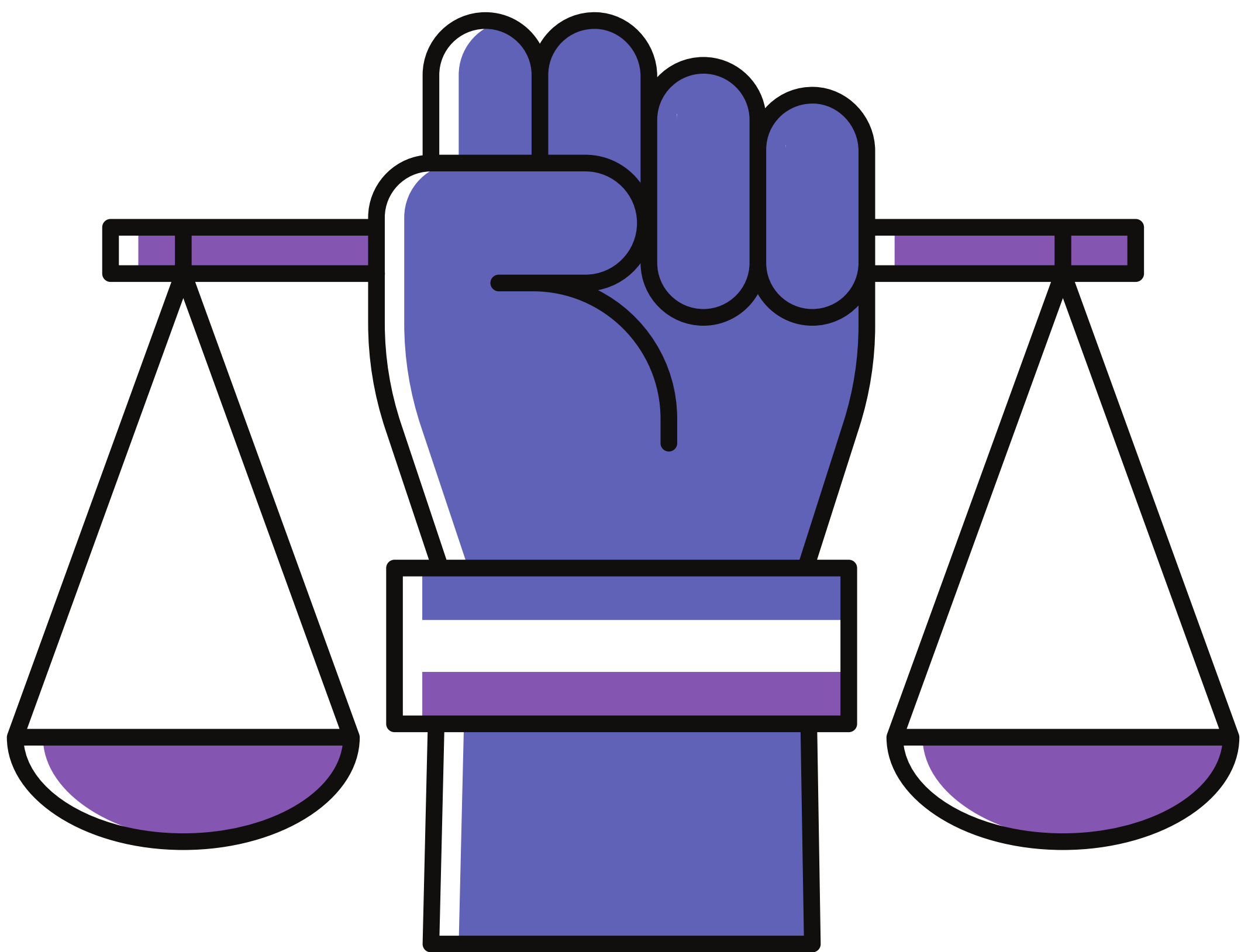


REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

FOYER DE VIE LES ARAMONS



MA PARTICIPATION



Mes droits et mes devoirs

MES DROITS



Je suis accompagné
en fonction de mes besoins



Je choisis d'exprimer mes choix



Je vois ma famille



Je participe au PIA



Je peux pratiquer ma religion



Je participe aux réunions
où l'on parle de moi



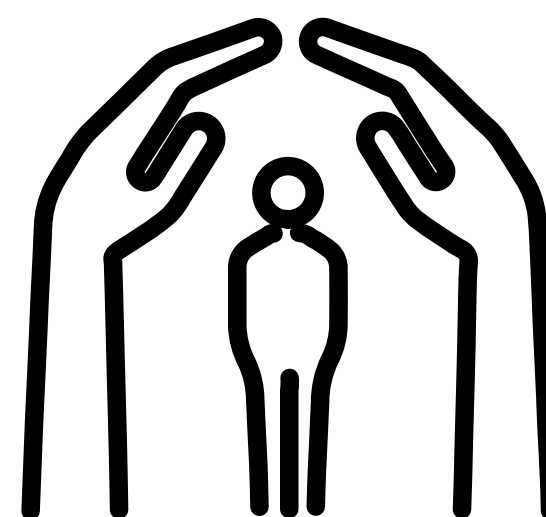
Je peux avoir une vie affective



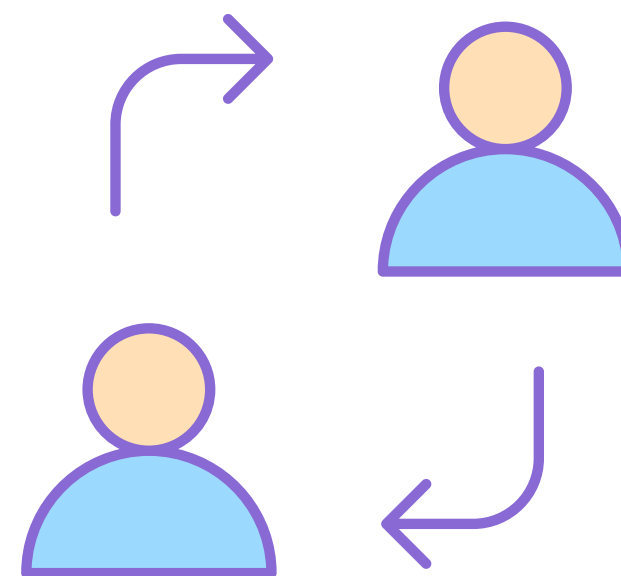
Je peux voter
et donner mon avis



Je suis protégé si j'ai besoin



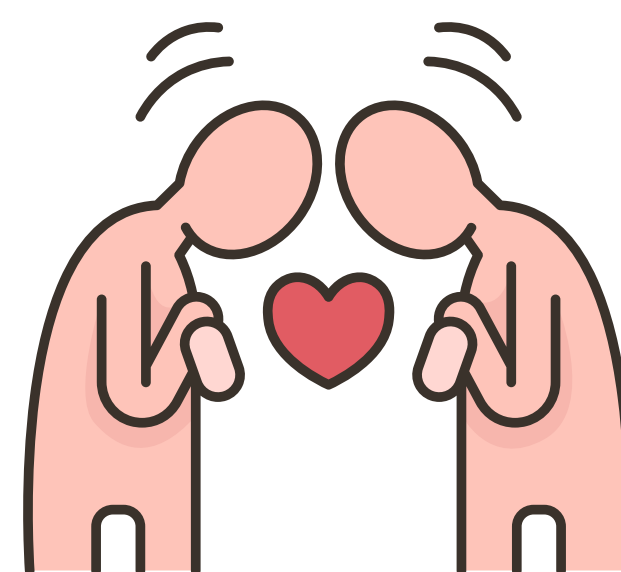
Je suis informé
quand il y a des changements



MES DEVOIRS



Je respecte les autres



Ne pas se moquer



Je ne tape pas
et je ne pousse pas



J'insulte personne



Je ne touche le corps
des autres



Je n'embrasse quelqu'un
qui n'est pas d'accord



Je ne crie pas



Je ne crache pas par terre
et sur les autres



JE RESPECTE LES REGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



Je respecte la vie privé
et l'intimité des autres



J'attends mon tour pour parler



Je dis bonjour



J'aide les autres



Je respecte le matériel



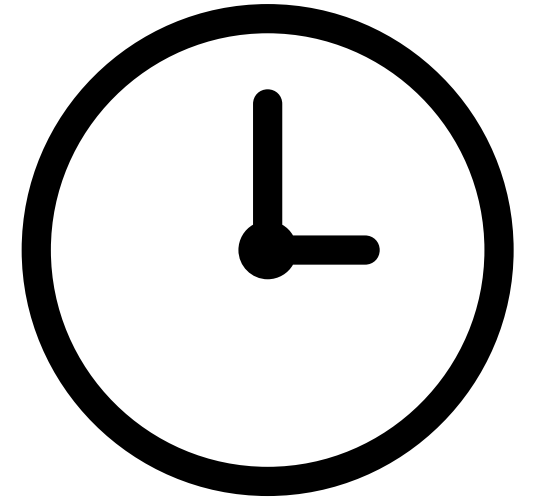
Je fume dehors
et dans le coin fumeur



Je ne vole pas



Je respecte les horaires



LES SANCTIONS

Si je ne respecte pas les règles :



On me rappelle les règles en parlant



Je suis convoqué chez :
- le chef de service
- ou le directeur



Si je fais quelque chose de grave :
J'ai un avertissement



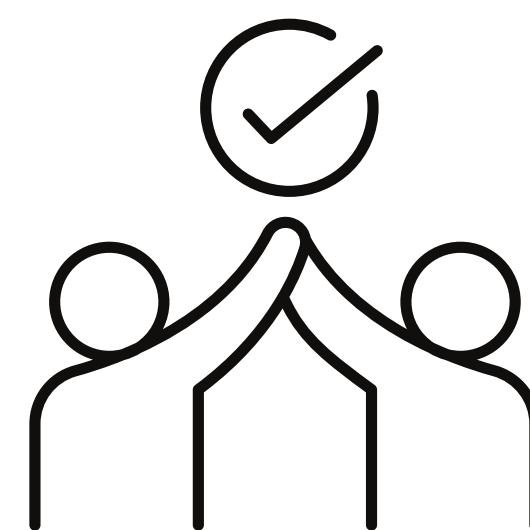
Si je respecte pas les règles :
On mets fin à mon contrat.



Les familles peuvent participer :



Il faut que je sois d'accord
pour que ma famille participe :



Au réunions



Au PIA



Au déménagement

